

Réunion de l'Organe d'Administration de la FBVL du 17 septembre 2024

Présent : Olivier Georis, Frédéric Tétart, Arthur Reinhard, Dirk Jordens (zoom), Bram Jordens (zoom), Jean-Yves Squifflet (zoom), Jean Solon (notules).

Excusé : Pierre Balthazar, William Sterckx, Julien Colle, Bram Declercq, Lieven Paulissen.

Invité : Mike Van Damme.

Avant la réunion les administrateurs ont une minute de silence pour avoir une pensée à Patrick Brison et sa famille. Patrick laisse un grand vide au sein de l'organe d'administration et dans le monde du vol libre belge et il est tout le temps dans les pensées des administrateurs.

Plaintes contre Mike Van Damme

Mike a été invité pour entendre sa version des faits concernant deux plaintes à son égard.

Le premier incident avec une voile biplace qui a éraflée une spectatrice dans le visage a été traitée de façon adéquate : excuses sur le site, contact avec la victime, déclaration d'accident auprès de l'assurance. La plainte que Mike ferait des biplaces payants est réfuté par lui-même et prouvé par son annonce sur les réseaux sociaux. Mike déclare quand-même demander une participation aux frais de déplacement etc. Il s'agirait de 4 passagers lors de cette excursion.

La deuxième plainte venant de Jean-Yves Squifflet concernait l'accompagnement d'une autre pilote, qui était également venu témoigner lors de la réunion. Elle et Mike déclarent qu'elle est une pilote autonome et que Mike n'est en aucun cas son « moniteur ». Elle a été interpellée par Jean-Yves après son atterrissage guidée à la radio mais elle ne comprend pas ce qu'elle a fait de mal et elle dit ne pas avoir eu d'explication de Jean-Yves. Par après, Mike a demandé des explications à Jean-Yves mais sans avoir eu une réponse selon Mike. Cela a énervé Mike et il a eu des propos injurieux par rapport à Jean-Yves, qu'il dit ne pas avoir été bien grossières (il a dit à Jean-Yves de s'occuper de « ses oignons » ainsi qu'un autre injure).

Après que Mike et son amie ont quitté la réunion, Jean-Yves déclare qu'il a été interpellé par des moniteurs français qui s'inquiétaient sur le comportement de Mike signalant du guidage à la radio ainsi que ses nombreux biplaces et ses tournantes avec sa voiture assez visible, et que l'approche de la pilote était problématique car pas conforme aux règlement du site (survol de maisons, ...). Il insiste que sa démarche auprès de la pilote fût dans le seul souci de sa sécurité, qu'il a bel et bien été insulté sur le site devant d'autres personnes et qu'il reste sur sa position concernant la sanction demandée.

Après la déclaration de Jean-Yves, Olivier clos le débat pour le moment, estimant qu'il faut laisser une période de réflexion avant de prendre une décision. Entre-temps les administrateurs ont demandé à Mike de faire profil bas sur le sites étrangers et de ne pas faire de l'écologie, chose qu'il dit ne pas faire. Aussi a-t-il parlé d'assurances pour les passagers, démontrant une compréhension des couvertures de l'assurance biplace FBVL et la loi belge et française à cet égard, pour cette raison il ne veut pas faire des biplaces « commerciaux » sauf éventuellement au profit de son club les Ailes du Levant, ce qui est assuré sous l'assurance biplace de la FBVL.

Câble treuil Jan van Gent

Les administrateurs décident d'octroyer une aide de 500 € pour l'achat d'un câble pour le treuil du club (facture envoyée de plus de 1100 €). Jean versera ce subside.

Bénéfices BPO

L'organisation X1X, qui a organisé le BPO, a fait un don de 1000 € des bénéfices à la FBVL. Selon leur souhaits, cette somme sera utilisée pour subventionner de jeunes pilotes (étudiants) lors de championnats internationaux. Une première utilisation sera faite pour augmenter l'intervention dans les frais d'inscription d'Anatole Fontaine qui a participé aux championnat du monde « Junior ». Jean lui versera donc encore 300 € en plus des 300 € déjà reçu (prix d'inscription exorbitant). Le reste sera transféré sur le compte BPO/BAPO.

Les administrateurs remercient vivement les membres de X1X pour leur don.

(suite sur la page suivante).

Réunion de l'Organe d'Administration de la FBVL du 17 septembre 2024

Questionnaire examen théorique

Benjamin Nieuwland, Thomas Schmit et Sam Zoppé se sont proposer pour réviser/corriger les questions pour l'examen théorique de parapente. Les administrateurs leur demandent de se concerter et de formuler une proposition de ce qu'ils veulent faire exactement.

Balises météo

Lors de la Coupe Icare, Dirk va aller voir les gens de Météoparapente pour voir ce qu'ils utilisent comme balise, ainsi que d'autres fabricants de balises (Sencrop par exemple). Olivier transfèrera les données de Sencrop à Dirk.

Date assemblée générale

L'assemblée est reportée d'une semaine au 15 février 2025, la date est bloquée pour la salle, Jean confirmera la nouvelle date.

Représentation FBVL

William représentera la FBVL à la petite rencontre entre fédérations lors de la Coupe Icare. Dirk l'accompagnera.

Olivier représentera la FBVL lors du show aérien « Sanicole » à Leopoldsburg.

BPO 2025

Plusieurs pistes sont reconnues par Olivier et Lode Spruyt :

- Italie (Levico Terme) la deuxième quinzaine d'août: Olivier est en contact avec un organisateur local mais certains aspects ne sont pas pris en charge ;
- France (St. Jean de Monclar) : 2^e semaine de Juillet ;
- Espagne (Ager).

Brevets - Formations

- Olivier Krikorian peut faire son examen pour le brevet de Moniteur de parapente avec Yves Borreman.
- Ennio Bergamini peut faire sa formation pour le brevet de Pilote Biplace de parapente avec Olivier Gillot.
- Loïc Houtart peut faire sa formation pour le brevet de Pilote Biplace de parapente avec Xavier Barbé.
- Frédéric Tétart, Sam Zoppé, Arthur Reinhard et Philippe Mal obtiennent l'autorisation pour faire des biplaces parapente sur le site des 7-Meuses.

Prochaines réunions

Mardi le 15 octobre à Zaventem ;
Mardi le 19 novembre (zoom);
Mardi le 17 décembre à Zaventem.

Rapporteur: Jean.